

## **Allocution de Mme Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille, des Handicapés et des Accidentés de la Vie**

Monsieur le président,  
mesdames, messieurs

*C'est avec un grand plaisir que je participe aujourd'hui à l'ouverture de votre séminaire international sur le rôle des professionnels intervenant au niveau de la famille et de l'école pour favoriser l'intégration scolaire et sociale des enfants à besoins spéciaux*

*A tous les intervenants et aux participants, je souhaite dans notre pays une cordiale bienvenue ainsi qu'un séjour instructif et agréable. Je remercie l'Association Nationale des Communautés Educatives pour son inlassable engagement en faveur des enfants les plus démunis et les enfants à besoins spéciaux.*

*C'est avec plaisir que je contribue aux travaux de ce séminaire qui porte sur deux thèmes qui préoccupent mon ministère pour plusieurs raisons. Il faut savoir qu'après le remaniement ministériel de décembre 1994 suite au départ de Monsieur Jacques Santer à Bruxelles, j'ai eu pour mission la coordination des services en faveur des personnes handicapées.*

*Comme notre pays dispose d'un réseau social bien tissé et d'une multitude de services étatiques et privés qui s'adressent aux enfants et adultes handicapés, il est parfois difficile de se retrouver dans cet univers particulier. Il arrive que des services délivrant des prestations semblables soient conventionnés par des ministères différents provoquant ainsi des confusions chez les utilisateurs. De même, la collaboration entre différents services s'adressant à une même clientèle s'avère insuffisante ou fait totalement défaut. Il est donc important de coordonner ces services, de simplifier leur accès pour les personnes handicapées et d'éliminer les situations de double emploi.*

*Ceci est particulièrement vrai dans les domaines que vous discuterez lors de votre séminaire: l'intégration scolaire et la prise en charge précoce.*

*Il y a quelques années, l'ancien ministre de l'Education Nationale, M. Marc Fischbach, a*

*demandé aux administrations communales et aux enseignants de faire des efforts pour stimuler l'intégration scolaire des enfants handicapés. Depuis, un certain nombre d'expériences ont été faites dans ce domaine, la loi sur nos services de l'Education Différenciée a été modifiée pour permettre aux parents de maintenir leur enfants - s'ils le désirent - dans les structures du système scolaire normal. Un service de rééducation ambulatoire a été créé pour encadrer ces mesures d'intégration et donner aux enseignants le support nécessaire pour alléger et compléter leur tâche difficile.*

*Mais ce système ne fonctionne pas encore d'une manière satisfaisante. Il subsiste des problèmes au niveau du dépistage et de la sélection des enfants intégrables, au niveau des mesures à prendre pour faciliter leur intégration et au niveau de la préparation des enseignants travaillant dans une classe d'intégration, de la formation des intervenants extérieurs et de l'évaluation des résultats de cette politique d'intégration.*

*Dans ce contexte, il est toujours important et utile de comparer notre politique avec ce qui se passe à l'étranger et d'apprendre pour essayer d'éviter des erreurs et d'ajuster nos mesures. Je suis donc très heureuse de souhaiter la bienvenue à des spécialistes anglais et français, des chercheurs et des praticiens, qui nous informeront des évolutions récentes dans leurs pays respectifs.*

*Depuis une dizaine d'années, les services de rééducation précoce ont développé leurs activités au Luxembourg. La période allant de la naissance à la scolarisation de l'enfant au préscolaire à quatre ans est d'une importance primordiale pour son développement futur. Toute mesure prise pendant ces années cruciales pour aider l'enfant affecté d'un handicap augmentera ses chances de mieux s'intégrer dans la vie scolaire, professionnelle et sociale. Les associations qui travaillent dans ce secteur ont des revendications que mon ministère va étudier; ainsi par exemple il me semble important de créer une base légale pour leurs activités.*